

d'une raison parfaite, et proportionnée aux dons spirituels qu'elle obtenait, lui fut aussi accordé, afin que ces dons ne fussent pas inutiles un seul instant, et qu'ils opérassent des effets si admirables, que le Créateur y pût prendre de souveraines complaisances.

J'avoue que les communications et les lumières que je reçois sur ce grand mystère me ravissent et me confondent ; mon cœur, dans l'impuissance où je suis d'exprimer ce qu'il ressent, se livre tout entier aux transports de son admiration, en imposant silence à ma langue. Je vois la véritable arche du Testament construite, enrichie et placée dans le temple d'une mère stérile, avec bien plus de gloire que l'Arche figurative ne fut placée dans la maison d'Obédédon, de David, et dans le temple de Salomon. Je vois l'autel dressé dans le sanctuaire où va s'offrir le premier sacrifice, qui doit vaincre la colère de Dieu en apaisant sa jus ice. Déjà pour la réalisation de cette œuvre, la nature sort de ses limites. De nouvelles lois sont établies contre le péché, sans égard aux lois communes, soit du péché, soit de la nature, soit même de la grâce ; déjà commencent à paraître une nouvelle terre et de nouveaux cieux, dont le premier est le sein d'une très humble femme où la très sainte Trinité opère ses merveilles, en voulant que d'innombrables courtisans de l'ancien ciel y assistent ; car mille d'entre eux sont chargés de garder ce trésor incomparable.

Au moment de l'infusion de l'âme dans le corps de l'auguste Vierge, le Très-Haut voulut que sa mère, sainte Anne, ressentit et reconnût d'une manière merveilleuse la présence de la divinité : elle fut remplie du Saint-Esprit et pénétrée intimement de tant de joie, et d'une dévotion si vive et si au-dessus de ses forces ordinaires, qu'elle fut ravie en une extase très sublime, où elle puisa de très hautes notions sur les